



Présentation du thème

Les économistes dans la Cité : expertise et statut des savoirs, aptitude à la prévision, responsabilité

Olivier Brossard et Gabriel Colletis

Volume 6, numéro 2, juin 2011

Sur le thème : « Les économistes dans la Cité »

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1005769ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1005769ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Prise de parole

ISSN

1712-8307 (imprimé)

1918-7475 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Brossard, O. & Colletis, G. (2011). Présentation du thème : les économistes dans la Cité : expertise et statut des savoirs, aptitude à la prévision, responsabilité. *Nouvelles perspectives en sciences sociales*, 6(2), 19–52.
<https://doi.org/10.7202/1005769ar>

Présentation du thème

Les économistes dans la Cité : expertise et statut des savoirs, aptitude à la prévision, responsabilité

OLIVIER BROSSARD
Toulouse 1 Capitole

GABRIEL COLLETIS
Toulouse 1 Capitole

Très majoritairement incapables de prévenir tout autant que de prévoir la crise des *subprimes*, les économistes se sont trouvés récemment confrontés à une pluie de critiques émanant de toutes les parties du corps social. Certains d'entre eux ont pris au sérieux cette impopularité nouvelle et se sont attachés à comprendre les raisons de cette tension récente entre « science » économique et société. Les attaques ont été rudes en effet, stigmatisant à la fois un échec de la discipline académique et une incompétence doublée d'irresponsabilité de la part des experts praticiens de l'économie. Sur le front académique, on assiste, d'une part, à une autocritique (sincère? durable?) d'économistes plutôt dans le *mainstream* tels que Paul Krugman, Joseph Stiglitz, ou Daron Acemoglu, pour n'en citer que quelques-uns. D'autre part, il se produit un retour en force de la mobilisation des différents courants hétérodoxes contre l'autisme de l'économie dite

« néo-classique »¹. En même temps que cette crise interne à la profession, la société civile elle-même semble vouloir demander des comptes aux économistes et remettre en question la qualité de leurs conseils, à l'instar de la Reine d'Angleterre qui, visitant en novembre 2008 la prestigieuse *London School of Economics*, s'autorisa à demander à l'aréopage de fameux économistes invités pour l'occasion pourquoi ils avaient été aussi unanimement incapables de prévoir cette crise.

D'un mal peut naître un bien, et l'on a ainsi vu fleurir depuis quelques mois quantités d'initiatives destinées à approfondir le débat sur la science économique et ses économistes, que ce soit sous la forme de blogue, de nouvelles revues, de débats organisés dans la presse, de colloques et associations académiques, en France comme à l'étranger².

Le contexte de production des textes présentés dans le cadre du thème est celui d'une Journée organisée le 8 janvier 2010 par le LEREPS (laboratoire pluridisciplinaire hébergeant des économistes, des sociologues, des gestionnaires, des géographes au sein de l'Université Toulouse 1– Capitole), intitulée « Les économistes dans la Cité » (nom de domaine protégé). Lors de cette journée, une vingtaine d'intervenants (universitaires-économistes comme enseignants-chercheurs des autres sciences sociales, responsables publics, chefs d'entreprises) ont débattu du thème de la Journée, « Les économistes dans la Cité », en déclinant celui-ci en trois champs d'interrogation correspondant chacun à une table ronde animée par un journaliste (Le Monde, Mediapart, Alternatives économiques).

¹ Geoffrey Harcourt, « The Crisis in Mainstream Economics », *Real World Economics*, n° 53, 2010, p. 47-51 et Luidgi Spaventa, « Economists and Economics: What Does the Crisis Tell Us », *Real World Economics Review*, n° 50, 2009, p. 132-142.

² On signalera tout particulièrement, pour la France, la création de l'Association Française d'Économie Politique (AFEP) en décembre 2009. L'AFEP est une association professionnelle dont l'objectif principal est la promotion de la diversité des approches en économie dans le monde universitaire français. Cette diversité n'a cessé de se restreindre au profit d'une approche *mainstream* d'inspiration néolibérale.

Les trois champs choisis ont été les suivants :

- L'expertise et le statut des savoirs des économistes,
- La prédiction et la prévision en économie,
- La responsabilité des économistes.

Le choix de ces trois champs d'interrogation peut être assimilé à une synthèse des questions qui sont le plus souvent abordées dans les débats actuels sur la crise de l'économie en tant que discipline et en tant que métier. En effet, la société civile reproche pêle-mêle aux économistes de ne pas être meilleurs que les météorologues ou les sismologues tout en étant pourtant beaucoup plus présents dans les médias et les *think-tanks* politiques que d'autres disciplines – supposées moins prédictives – des sciences humaines. S'ils ont si peu de « vérités » à transmettre, pourquoi faut-il toujours convoquer les économistes sur chaque sujet de société? Cette question renvoie à la spécificité du statut de l'expert économiste dans notre monde globalisé où l'économie est perçue comme le moteur essentiel de tout changement social, qu'il soit un progrès ou une régression. L'expertise de l'économiste repose-t-elle sur une scientificité établie qui permettrait de s'appuyer sur le savoir économique comme l'on peut le faire sur la mécanique pour calculer la trajectoire des fusées? Ou bien joue-t-il un autre rôle, plus idéologique et politique qu'il ne veut bien l'admettre? Son incapacité à prévoir, si souvent dénoncée ces temps derniers, est-elle la preuve que sa « science » n'en est pas une, ou bien un simple rappel – sans doute salutaire – que l'économie reste une science de la société et ne sera jamais la science « dure » d'une nature humaine immuable (le mythique *homo œconomicus*). Dès lors, la société ne devrait-elle pas s'interroger elle-même sur la trop grande confiance qu'elle accorde aux prévisions économiques? Quant aux économistes, à force de proposer leur expertise dans tous les domaines, allant de la macroéconomie et la finance à l'analyse du dopage, du divorce, des attentats suicide et des stratégies militaires, etc., n'ont-ils pas perdu la prudence et l'humilité qui siéent à tout bon scientifique? Faut-il pour autant chercher les responsables de la crise des

subprimes seulement dans leurs rangs? Sont-ils « responsables mais pas coupables »? Comment délimiter raisonnablement cette responsabilité dès lors que l'on reconnaît qu'il y a dans l'économie comme dans la médecine, la météorologie, la vulcanologie ou la sismologie, une très grande part d'aléa non maîtrisable?

La plupart des textes rassemblés dans ce numéro sont des versions remaniées et développées de certaines des interventions à la journée « Les économistes dans la Cité ».

Le contexte de production de la présente réflexion sur les représentations en économie est donc fort riche et nous disposons d'un matériau particulièrement fertile grâce à la fois aux communications présentées lors de la Journée du 8 janvier 2010 et aux textes livrés et rassemblés ici. Notre introduction a pour objet de présenter certains éléments de réflexion issus des différentes contributions en reprenant et discutant les termes du débat ayant eu lieu au cours de chacune des trois tables rondes précitées. Précisons toutefois que plusieurs communications, que nous évoquons toutefois dans ce texte introductif, n'ont pas fait l'objet d'un texte ultérieur³. Il nous a semblé cependant utile d'y faire référence afin d'enrichir le contexte de la réflexion. Enfin, chemin faisant, nous avons aussi apporté un point de vue plus personnel sur certaines questions abordées au cours des débats.

1. Expertise et statut des savoirs en économie

Pendant la table ronde consacrée à l'expertise et au statut des savoirs en économie, la nature des savoirs des économistes a été interrogée. S'agit-il de savoirs « scientifiques » ou d'intentions scientifiques, faute de possibilité de mener des expériences contrôlées? Qu'est-ce qui confère à l'économie sa scientificité? Les savoirs en économie se forment-ils en dehors de grandes représentations du monde? Que peut-on entendre par « performativité » des sciences économiques, tournant « cognitif » en économie? Qu'en est-il de l'intégration des savoirs développés par

³ Inversement, deux des textes présentés sont « hors thème » et ne proviennent pas d'une intervention effectuée lors de la journée du 8 janvier 2010. Ces deux textes sont ceux de Paul Chapron, de Romuald Normand et Monique Dalud-Vincent [NDLR].

les économistes dans les processus de décision politique marquant la vie de la Cité?

1.1. L'économie comme ingénierie

Les contributions orale et écrite de Michel Armatte rappellent que, sous l'influence de multiples facteurs historiques (dont le développement de la modélisation), ce qui fut d'abord l'économie politique puis la science économique s'est transformé après les grandes Crises des années 1890 et 1930 en une ingénierie économique. Dès lors, l'économie n'est plus une science réductible à sa théorie mais un ensemble de savoirs et de savoir-faire qui s'incarnent dans des dispositifs techniques et sociaux ayant un rôle majeur dans la gouvernance des sociétés marchandes.

En analysant ainsi le statut du savoir économique, Michel Armatte s'inscrit dans le courant de la sociologie des sciences qui remet en cause le mythe d'une séparation possible ou même souhaitable entre d'un côté une science désintéressée et pure logée à l'abris du monde académique et, de l'autre, une technologie constituée de savoirs faire plus ou moins rigoureux développés par des acteurs trop engagés dans les enjeux sociétaux pour être véritablement neutres et objectifs. Cette sociologie propose une vision moins idéalisée des sciences en allant sur le terrain, ou plutôt dans les laboratoires, voir comment se construisent les faits, les découvertes et les controverses scientifiques. Elle nous apprend à dépasser les discours naïfs sur les sciences dures en nous révélant des chercheurs influencés par leurs opinions, obligés de composer avec les préjugés de leur temps, utilisant leurs réseaux sociaux et politiques pour faire avancer leurs idées, et développant leurs recherches dans le cadre de projets militaires, politiques ou économiques.

Selon M. Armatte, l'économie serait aujourd'hui devenue, comme d'autres disciplines, une technoscience⁴ dont les rapports

⁴ Pour un éclairage sur ce thème, on pourra consulter Bernadette Bensaude-Vincent, *Les vertiges de la technoscience*, Paris, La Découverte, 2009, ou encore Helga Nowotny, Peter Scott et Michael Gibbons, *Repenser la science : savoir et société à l'ère de l'incertitude*, trad. Georges Ferné, Paris, Belin, coll. « Débats », 2003 [2001].

étroits avec la dynamique sociale n'auraient fait que se renforcer au cours du XX^e siècle. Il n'est pas inutile de rappeler que les premiers penseurs de l'économie se sont très tôt illustrés dans l'art de conseiller les Princes bien avant de conseiller les parlements. D'Aristote à Saint Thomas d'Aquin, de Bodin à Colbert, Locke ou Quesnay, l'économie politique s'est très tôt affirmée comme une discipline à vocation d'expertise, en même temps qu'elle interagissait étroitement avec d'autres disciplines telles que la philosophie, la théologie, le droit, l'histoire ou encore la sociologie. Son autonomisation disciplinaire et sa formalisation de plus en plus poussée l'ont certes conduite plus tard à se revendiquer en tant que « science » économique, notamment à l'époque de la révolution marginaliste, mais cela n'a en rien rompu la connexion entre l'économie et la société : une rapide enquête sur les prix « Nobel » d'économie décernés depuis 1969 montrerait sans peine des économistes nobélisés pratiquant abondamment l'expertise ou le débat idéologique dans les colonnes des journaux. Succomber à la tentation de pénétrer dans l'arène médiatique en usant d'une rhétorique peu scientifique est une erreur banale, le style journalistique obligeant à des raccourcis accrocheurs⁵.

1.2. Règne des indicateurs et des preuves évidentes

La contribution de Alain Desrosières⁶ lors de la table ronde consacrée à l'expertise et au statut des savoirs en économie rappelle tout d'abord que la façon dont la politique économique mobilise les outils quantitatifs a profondément changé. De plus

⁵ On pourrait citer une grande quantité d'exemples parmi lesquels Gérard Debreu déclarant en 1984 dans les colonnes du *Figaro* que le théorème d'existence de l'équilibre général dit « Arrow-Debreu » démontre mathématiquement la supériorité du libéralisme (Gérard Debreu, « La supériorité du libéralisme est mathématiquement démontrée », entretien avec Guy Sorman, *Le Figaro Magazine*, n° 12 293, 10 mars 1984). Notons ainsi ce paradoxe que plus ils sont abstraits, plus les modèles des économistes ont un potentiel normatif important.

⁶ Le texte d'Alain Desrosières nous étant parvenu trop tardivement n'a pu être inséré dans le présent volume. Nous le regrettons et espérons sa publication ultérieure dans *NPSS* [NDLR].

en plus, les « indicateurs » visant à évaluer les performances d'acteurs variés jouent un grand rôle. Le gouvernement par les palmarès (ou *benchmarking*) tend à se répandre selon un processus irréversible.

Ceci, pour Desrosières, change radicalement le statut des outils statistiques : naguère indicatifs, ils deviennent performatifs, par un effet de boucle, puisque les agents sont incités à adapter leurs comportements aux caractéristiques de l'indicateur. Les débats autour du « Rapport Stiglitz » relèvent en partie de cela, puisque les justifications des « réformes du PIB » proposées le sont souvent, de fait, en termes de *benchmarking* entre pays. L'aspect profondément systémique et intégré de la comptabilité nationale a laissé, selon Desrosières, place à des « batteries d'indicateurs » incohérents, sans que cela semble frapper les commentateurs.

Les indicateurs, tels qu'ils sont analysés ici, entrent dans la catégorie des normes proposée par Salles⁷.

Par ailleurs l'aspect « ingénierie » (Michel Armatte) est bien illustré par la généralisation des méthodes économétriques telles que la régression logistique, rendues possibles par les grosses bases de données. Ces méthodes permettent de quantifier les « effets purs » de telle ou telle « variable d'action ». D'abord effectuées *a posteriori* sur des données observées, elles le sont de plus en plus, nous le rappelle Desrosières, sur des données « expérimentales », sous l'appellation générale *evidence based policy*, inspirée de l'*evidence based medicine* (médecine des preuves), pratiquée depuis au moins les années 1950. L'idée centrale en est que la comparaison d'échantillons aléatoires, traités ou non par une politique précise, permet de quantifier expérimentalement des « effets purs », et par exemple de mettre en concurrence des actions publiques.

Un aspect frappant de ces catégories d'outils est leur apparente « évidence » (au double sens, français et anglais, de ce mot) et l'absence de tout débat démocratique. Au sein même des débats sur la validité de mesures telles que le PIB, les indices de prix, ou

⁷ Maryse Salles, introduction au numéro spécial de la revue *Droit et Société*, n° 65, « Représentations, modèles et normes pour l'entreprise », 2007.

le classement de Shanghai, il y a toujours une compétition entre des groupes d'intérêt ou entre des pays qui cherchent à mettre en avant les indicateurs aboutissant aux résultats qui leur seront le plus favorables. Une tentation permanente existe, celle de manipuler la performativité des indicateurs économiques à son bénéfice. Dans de tels débats, on entend souvent des experts prétendant avoir trouvé « le » bon indicateur, mais il est plus rare qu'on nous rappelle qu'il faut une batterie diversifiée d'indicateurs pour cerner correctement toutes les dimensions d'un problème et toutes les implications d'une politique.

C'est là une des dimensions historiques importantes des pratiques d'ingénieurs, que le courant de recherche des *science studies* s'efforce d'analyser, et aussi de transformer, par exemple avec les « forums hybrides » et autres « conférences de consensus ». Ces tentatives sont pourtant très loin de restituer pleinement le caractère politique, c'est-à-dire fondamentalement conflictuel, des techniques d'ingénieurs, ce que le modèle implicite ancien des sciences de la nature tend insidieusement, selon Desrosières, à occulter.

1.3. Théories économiques de la décision à l'épreuve de la quantification

La dénonciation des effets pervers du règne des indicateurs socio-économiques, proposée par Alain Desrosières, trouve dans le texte rédigé par Jean-Robert Alcaras pour ce numéro spécial un écho tout à fait stimulant. La thèse défendue par l'auteur y est en effet que les économistes, comme d'autres experts en sciences sociales, proposent des exercices heuristiques d'aide à la décision qui sont moins de véritables quantifications d'une réalité préexistante que des symbolisations construites en fonction de représentations particulières et s'inscrivant dans des projets plus globaux de justification et légitimation des décisions.

S'appuyant sur les travaux de Herbert Simon et Jean-Louis Le Moigne, l'auteur s'efforce de démontrer que la méthode des économistes lorsqu'ils produisent des outils d'aide à la décision n'est pas fondamentalement différente de celles employées dans les autres disciplines qui consistent elles aussi à manipuler des

symboles. Selon l'auteur, l'objectif de cette production et manipulation de symboles n'est pas principalement de faire émerger des « vérités » mais d'imposer des valeurs et d'influencer les décisions politiques en noyant la délibération sous l'autorité du chiffre.

Alcaras propose alors de « repenser la quantification dans une perspective constructiviste ». L'économie, comme d'autres disciplines, procéderait non pas de la révélation de phénomènes naturels, de la découverte de régularités comportementales, mais bien plutôt de la construction d'une réalité artificielle issue d'imaginaires orientées par une volonté d'agir sur le monde. Il nous incite ainsi à relativiser la portée des expertises économiques (quantifiées) en apprenant à les relier à des finalités, des contextes et des intérêts spécifiques.

1.4. Expliquer ou comprendre?

Lors de son intervention dans cette table ronde, Claude Diebolt formule un grand nombre de questions très stimulantes : Les économistes, sont-ils uniquement du côté de l'*erklären* (expliquer), et de quelle façon? Celle du physicien, c'est-à-dire de l'analyse du réel via le modèle mathématique? Ou celle du mathématicien en quête d'objectivité pure, sans référence à toute information non quantifiable, voire à toute référence empirique? Ont-ils jamais pris en compte le côté du *verstehen* (comprendre) de l'interprétation du réel via l'intégration d'une somme variée de sources documentaires directes ou indirectes traitées via diverses sciences auxiliaires? Par ailleurs, que reste-t-il du projet initial (1933) d'*Econometrica* où Schumpeter projetait de définir l'économie comme la rencontre de la théorie, de l'histoire et de la statistique, ou encore de Keynes considérant l'économiste comme un tant soit peu mathématicien, historien, homme d'État et philosophe?

Dans leur éclairante contribution à ce numéro, Jean-Luc Demeulemeester et Claude Diebolt mettent l'accent sur la complexité et l'instabilité des phénomènes étudiés par les économistes. Cela implique selon eux que plus les économistes cher-

chent à établir des lois universelles protégées de l'obsolescence historique, plus ils s'enferment dans leurs mondes imaginaires. Pour rester une science empirique crédible, l'économie devrait donc procéder à des analyses empiriques de long à très long terme. Cela permettrait de tester véritablement la stabilité des régularités comportementales supposées par les modèles théoriques sur des horizons assez longs pour qu'il y ait une véritable « mise à l'épreuve de l'histoire ». Cela éviterait aussi de concevoir des modèles théoriques trop irréalistes.

Or, trop souvent, les recherches économiques oscillent entre d'une part, des approches strictement déductives qui ignorent totalement la réalité empirique et, d'autre part, des validations empiriques concentrées sur des séries trop courtes et trop pauvres pour faire apparaître l'influence de l'histoire. Le plaidoyer des auteurs pour une pratique plus large de l'analyse cliométrique est donc très convaincant puisqu'il montre à quel point elle permet d'établir une relation plus saine avec la réalité empirique. Ainsi concluent-ils avec force qu'« il est tout aussi dangereux d'ignorer l'histoire que d'imaginer le futur à l'image de celle-ci ».

1.5. Une théorie économique performative

La théorie financière moderne est, selon la contribution de David Martin à la table ronde sur l'expertise et le statut des savoirs en économie, la branche des sciences économiques dont le caractère « performatif » a été le mieux établi empiriquement par les sociologues. Repris aux linguistes, le concept de « performativité⁸ » vise à décrire le registre du langage qui ne consiste pas à décrire ou rendre compte d'une réalité extérieure, mais qui est efficace et relève de l'action. En d'autres termes, d'après David Martin, loin d'expliquer et de modéliser une réalité financière préexistante, la théorie économique a surtout été auto-réalisatrice et a été un maître d'œuvre déterminant de la très complexe finance de marché qui s'est développée au cours des dernières décennies à l'échelle mondiale.

⁸ John Langshaw Austin, *Quand dire c'est faire*, trad. Gilles Lane, Paris, Seuil, 1970 [1962].

Les mathématiques financières ont été fortement incriminées par les politiques suite aux débâcles financières postérieures à la crise des *subprimes*, Michel Rocard étant allé jusqu'à les accuser de complicité de crime contre l'humanité! Les mathématiques stochastiques ont permis de modéliser le comportement aléatoire d'un cours boursier, en s'inspirant des « mouvements browniens » plus usuellement utilisés dans les sciences naturelles. Les mathématiques ont donc contribué techniquement à outiller la science du risque et du futur qu'est la théorie financière. Mais c'est la théorie économique dominante, avec ses notions d'équilibre et d'efficience des marchés, qui a, selon David Martin, équipé éthiquement les acteurs principaux des marchés financiers contemporains. En effet, elle a doté une science déjà hasardeuse des risques financiers de principes de justice économique permettant la détermination d'un juste prix, ou d'une « juste valeur » (de marché!) pour les opérations financières les plus complexes et hasardeuses.

Pour le coup, supposée légitimée de part en part par des principes de justice interindividuelle et d'efficience collective, l'architecture financière moderne a été régulée selon les principes d'une démocratie technique, dont les expertises complexes ont confisqué la capacité de contrôle, non seulement au peuple profane, mais aussi, souvent, aux politiques responsables de la régulation. Certains courants moins orthodoxes des sciences économiques se sont, pour David Martin, cependant démarqués, notamment en France, en développant des expertises des marchés financiers alternatives imprégnées d'un souci plus historique, social et politique.

1.6. L'économie n'est pas une science poppérienne

Dans sa contribution à la table ronde sur l'expertise et le statut des savoirs en économie, André Orléan rappelle que le philosophe des sciences, Karl Popper, a soutenu la thèse de l'unité de la méthode scientifique. Selon Popper, cette méthode est à la fois celle des sciences de la nature et celle des sciences sociales. Cette thèse ne semble pas juste aux yeux d'Orléan. Il est faux, selon

lui, de soutenir que l'économie serait une « science poppérienne⁹ ». On serait d'ailleurs bien en peine, selon Orléan, de mettre en évidence une seule loi en économie. Pour illustrer ce point de vue, André Orléan dans sa contribution évoque la controverse entre Maurice Allais et Leonard Savage lors du fameux Colloque de 1952 à Paris où a été présenté pour la première fois ce qu'il est désormais convenu d'appeler le « paradoxe d'Allais ». Selon Orléan, cette controverse illustre en effet à merveille la propension de l'économiste, en l'espèce Savage pris en défaut, à adopter une position normative à l'égard des faits. Comme le remarquait déjà en son temps François Simiand, nous rappelle Orléan, l'économiste a tendance à rejeter dans l'irrationalité les comportements qui ne répondent pas à ses prescriptions, manière irrésistible de s'immuniser contre toute critique. Simiand écrit à ce sujet :

Lorsque les faits ne se plient pas aux résultats de ses déductions, [l'économie] déclarera que sa théorie exprime les choses telles qu'elles *doivent* être, telles qu'elles seraient si l'homme entendait son intérêt comme il est *raisonnable* qu'il l'entende [...] et alors elle cesse d'être explicative pour devenir normative ».

Il se trouve que cette manière de concevoir l'économie, qui met en avant ce que les faits *devraient* être, permet de comprendre ce qui est devenue une dimension stratégique du rôle social de l'économie, à savoir sa dimension performative (David Martin). Ainsi, le système financier qui est entré en crise à l'été 2007 a été construit en grande partie en suivant les recommandations de la théorie économique dominante. La thèse de l'efficacité des marchés financiers a joué ici un rôle capital. Comme l'a déclaré Ben Bernanke, fin août 2007 : « D'une certaine manière, le nouveau marché hypothécaire (états-unien) en est venu à ressembler au marché financier que décrivent les manuels ». Et André Orléan de conclure qu'il semblerait bien que les manuels aient eu quelques défaillances...

En guise de commentaire à l'intervention d'Orléan, il pourrait

⁹ On rappellera que pour Popper, une théorie n'est scientifique que si elle est falsifiable. On ne peut pas la vérifier mais la réfuter par une expérience. On peut contester l'hypothèse que l'économie est une science expérimentale...

s'avérer fructueux de se demander si les défenseurs d'un modèle de la « science » économique inspiré des sciences dures ne pourraient pas s'appuyer sur la critique épistémologique et sociologique du critère de falsification poppérien. En effet, l'histoire et la sociologie des sciences révèlent que la falsification factuelle ne constitue pas nécessairement un critère invalidant pour un programme de recherche ou une nouvelle théorie¹⁰. Les chercheurs peuvent parfois s'acharner dans une théorie contrefaite par les observations courantes, et cela peut parfois s'avérer fructueux. Heureusement, par exemple, que Galilée et ses successeurs ne renoncèrent pas au modèle héliocentrique du fait de l'absence de mesure fiable de la parallaxe de la terre par rapport aux étoiles. Il faut souvent du temps et une accumulation de faits et de contrefaits pour trancher une controverse scientifique. En conséquence, la bonne stratégie passe parfois par l'abandon du modèle mais, d'autres fois, il vaut mieux chercher simplement à l'affiner. C'est ce que fait une grande partie de la recherche en économie aujourd'hui : ajouter de l'information asymétrique et des coûts de transaction par ici, de l'arbitrage imparfait et de l'hétérogénéité des agents par là, tout en conservant le cœur walrassien de modèles où rien ne se passe en dehors de l'équilibre. Au total, attendant sa prochaine révolution copernicienne, l'économie navigue entre cette stratégie et la critique formulée par un ensemble d'approches hétérodoxes qui peinent à fournir une alternative unifiée.

Cependant, et contrairement aux économistes, les astrophysiciens ne se permettent pas d'accuser les étoiles d'irrationalité ou d'imperfection lorsqu'elles refusent de se conformer à leurs théories. Alors qu'en physique, le bon modèle est celui qui « sauve le plus de phénomènes », pour reprendre l'expression de Pierre Duhem, il faut bien reconnaître que le modèle d'équilibre général de concurrence pure et parfaite, modèle considéré comme de référence, ne s'accorde guère avec une réalité économique faite de crises suivies de booms et de bulles suivies de krach.

¹⁰ Voir, par exemple, Alan Chalmers, *Qu'est-ce que la science?*, Paris, LGF, Le livre de poche, coll. « Biblio Essais », 1990.

Les économistes conçoivent les questions auxquelles ils peuvent répondre, les modèles qu'ils peuvent bâtir selon des « stratégies ». Les stratégies en présence peuvent se résumer comme suit :

- la stratégie consistant à chercher des régularités (des lois?) plus fiables à un niveau micro-économique de plus en plus fin (neuro-économie) poursuivant ainsi la quête d'une science économique analogue à la physique des particules;
- la stratégie consistant au contraire à chercher des régularités au niveau macro-économique, considérant que les lois macros sont soit plus stables parce que l'instabilité des comportements individuels serait gommée par l'agrégation, soit plus pertinentes parce que l'hétérogénéité des agents et les effets de composition interdiraient un usage fiable de l'hypothèse d'agent représentatif.

1.7. L'économie : une discipline qui ne peut ignorer les relations qui s'établissent dans le champ social

La finance, selon Roland Perez, s'est particulièrement illustrée dans la tentative d'adopter la posture des sciences dures. La finance, dite traditionnelle, était très institutionnelle, faisant une grande part au droit et aux relations entre agents. Dans sa contribution au débat, Roland Perez nous rappelle que, depuis le tournant des années cinquante (Markovitz en 1952, Tobin en 1956, Modigliani et Miller en 1958), la finance s'est voulue « scientifique » et a bâti progressivement pour ce faire un édifice impressionnant. Durant ce processus, la finance s'est voulue être une discipline décontextualisée, susceptible d'un traitement formalisé, rationnel, à l'image d'une science dure comme la physique. Selon Perez, on peut aisément montrer que cette tentative est une chimère. Au-delà des critiques faciles sur la mise en application de ses travaux (affaires LTM, *subprimes*...) et la mise en cause des modèles browniens (notamment par Mandelbrot, El Karoui), la critique principale tient à la nature même de la finance qui est une relation dans le champ social et non un objet

extérieur au sujet¹¹, d'où les biais normatifs et « performatifs ». Il faut reconstruire un nouveau paradigme en finance... et revoir la formation des financiers.

1.8. Au final, quelques principes pour guider la construction des savoirs en économie

Le message essentiel de cette table ronde est, finalement, celui de la nécessaire reconnaissance de la diversité des approches, des méthodes, des objets en économie¹².

La reconnaissance de cette pluralité, de cette diversité est gage de scientificité, et non l'inverse. En d'autres termes, il n'y a pas de monopole possible de la pensée en économie, comme dans l'ensemble des sciences humaines et sociales.

Sur la base des contributions à la table ronde sur l'expertise et le statut des savoirs en économie, nous voudrions synthétiser quelques principes qui pourraient guider la construction des savoirs en économie :

- ne pas plier les « faits » aux théories;
- ne pas commencer un texte, un discours par « La théorie économique (ou la “bonne” économie) nous enseigne que... »;
- ne pas noyer ceux qui lisent ou écoutent sous un déluge d'équations pour « faire scientifique »;
- de façon plus positive, chercher à comprendre avant d'expliquer;
- s'assurer de la robustesse des méthodes;
- être « réflexif », c'est-à-dire réfléchir aux questions, catégories, outils, concepts utilisés qui sont tout sauf neutres (exemple : ce n'est pas la même chose de parler de taux de chômage ou de taux d'emploi; que veut-on mesurer?);
- réfléchir sur les démarches réductionnistes et la condition

¹¹ Claude Levi-Strauss, « Introduction à l'œuvre de Marcel Mauss », dans Marcel Mauss, *Sociologie et Anthropologie*, Paris, PUF, 1950, p. IX-LII; et George A. Akerlof et Robert J. Shiller, *Les esprits animaux : comment les forces psychologiques mènent la finance et l'économie*, Paris, Pearson, 2009.

¹² Gabriel Colletis, « Pour un débat sur les représentations en économie », *Esprit*, décembre 2010, p. 150-163.

« toutes choses égales par ailleurs »; la quantité de choses que l'on doit négliger n'est-elle pas bien souvent beaucoup trop large et trop mouvante?

- admettre que si les modèles des économistes sont trop abstraits, c'est qu'ils sont souvent formulés de façon trop monolithique et qu'il n'y a pas assez de place pour des approches plus monographiques, descriptives ou spéculatives.

2. Prévision et prédiction

La table ronde consacrée à la prévision et à la prédiction a cherché d'abord à clarifier les termes. Comment saisir les deux termes « prédiction » et « prévision »? Comment se situe la frontière entre les deux exercices? Quelle est la vision du temps futur qu'ont les économistes? Doit-on reconnaître la « puissance de l'imprévisible »? Quelle place pour les modèles, pour les mathématiques dans un univers marqué par des ruptures, par l'incertitude radicale?

2.1. L'économie entre connaissance et défense des intérêts (Hans-Helmut Kotz)

Fort de son expérience de banquier central, Hans-Helmut Kotz démarre sa communication lors de la deuxième table ronde en indiquant que des chercheurs en économie réputés ont problématisé un certain nombre de choses qui ont finalement contribué à la crise. On pourrait ainsi prendre l'exemple des théories qui avaient conduit à faire de la « discipline de marché » le deuxième pilier des accords de Bâle II, conduisant ainsi la supervision prudentielle à un coupable relâchement puisqu'elle était sensée pouvoir compter sur la clairvoyance des marchés financiers (leur « efficacité » selon Fama) qui allaient spontanément sanctionner les acteurs prenant trop de risques. Cependant, la question n'est évidemment pas seulement cognitive. Existente aussi, insiste Kotz, des intérêts économiques à partir desquels intervient la dimension politico-économique. A titre d'exemple, un ratio de fonds propres plus élevé pour les banques pourrait réduire le risque

mais la rentabilité baisserait. C'est après la phase de « déni » ou de refus que commence la recherche des coupables. Tout le monde sait tout mais malheureusement *ex post* seulement. Pour la formulation d'une politique *ex ante* reste surtout une question : quel poids faut-il allouer à la prédiction du consensus et quel poids à sa critique? Telles seraient les questions que les économistes devraient se poser... et qu'ils esquivent le plus souvent!

2.2. Prévoir le plus élémentaire dans le long terme n'est pas si simple

L'historien Jean-Marc Olivier apporte dans sa contribution un éclairage très intéressant sur ce qu'il est possible et impossible de faire en matière de prévision économique dans le temps historique long. Il souligne que la belle logique du développement économique, comme on peut encore la découvrir dans de nombreux manuels, ne résiste pas à quelques exemples spectaculaires. Prévoir le plus élémentaire dans le long terme n'est pas si simple. Pourtant, il existe des pays où historiquement l'art de la prévision économique est pratiqué depuis le XVIII^e siècle et cela semble bien leur réussir : ce sont les États scandinaves, en particulier la Suède, qui possède le plus ancien institut de statistiques du monde, et la Norvège qui se préoccupe beaucoup de son avenir malgré sa manne pétrolière. Il convient donc de tenter de comprendre comment peuvent être affinés, voire revisités, les grands schémas explicatifs traditionnels du développement économique dans le temps long (réévaluation du rôle des PME, limites du modèle anglais de révolution industrielle, performances des petits pays, etc.).

On retrouve donc ici l'exigence formulée plus haut par Claude Diebolt et Jean-Luc Demeulemeester : l'histoire économique n'est pas là pour produire des prédictions, mais pour faire apparaître les limites de prédictions trop monolithiques tout en soulignant l'existence de phénomènes structurels de long terme.

Le texte présenté dans ce numéro par Olivier reprend et développe ce questionnement sur l'intérêt et les limites de

l'exercice de prévision économique au regard des leçons de l'histoire économique. Il apporte ainsi un éclairage intéressant sur le rôle paradoxal des prévisions économiques : bien qu'intrinsèquement limitées du fait qu'elles portent sur un objet naturellement instable, elles ont pu contribuer au développement de l'État providence et devenir l'un des facteurs les plus importants du développement économique d'économies occidentales peu dotées en ressources naturelles mais ayant pourtant atteint les plus hauts niveaux de l'indice de développement humain du PNUD (exemples des pays scandinaves et de la Suisse). Aussi imparfaites soient-elles, les prévisions économiques s'avèrent être un outil essentiel lorsqu'elles apportent à l'État providence des statistiques sérieuses qui supportent la volonté des États d'anticiper les changements plutôt que de les subir.

2.3. Prévision et pouvoir

Dans sa communication, Bernard Paulré commence par préciser que trois traits d'opposition lui paraissent importants pour clarifier le champ. Le premier, trivial, concerne l'opposition entre les contextes extrapolables qui reposent sur l'hypothèse d'un environnement structurellement stable (ou que l'on peut supposer tel) et les situations de ruptures réelles ou anticipées. Le second, plus rare, consiste à opposer les démarches qui énoncent simplement une anticipation plus ou moins datée à celles qui mettent en avant une assertion reposant sur un dispositif intellectuel et, plus particulièrement, sur une analyse (voire un diagnostic) de la situation présente. À la limite, en ce dernier sens, la « prévision » peut se borner à apparaître comme la conséquence « naturelle », c'est-à-dire quasiment inévitable, presque déjà acquise, d'une situation actuelle (donc accessible et connue au moins partiellement) jugée plus ou moins déséquilibrée. Une troisième opposition, non sans lien avec les deux précédentes, consiste à distinguer les prévisions qui prennent délibérément (c'est-à-dire en l'assumant) la forme de jugement et/ou d'opinion, et celles qui prennent une forme plus « technique », mettant essentiellement en jeu un modèle et des techniques statistiques.

Les deux formes peuvent cependant être hybridées dans la mesure où le résultat d'une prévision tirée d'un modèle peut être « corrigé » ou nuancé. Elles peuvent être hybridées d'une autre façon (et en un autre sens) lorsque, techniquement, on peut produire des probabilités de rupture.

Que peut-on espérer de la prévision en économie? Jusqu'où peut-on aller? Habituellement, la parole des économistes semble reposer sur le principe que la routine et la répétition sont la règle, et que la rupture est l'exception. Bernard Paulré rappelle la non ergodicité¹³ du monde économique et social pour en souligner le potentiel permanent de rupture et la discontinuité. Si bien que c'est la routine qui devrait logiquement être considérée comme l'exception.

Certaines conceptions de la science associent science et capacité prédictive. D'autres, écartent cette capacité comme trait distinctif de l'activité scientifique et retiennent plutôt le pouvoir explicatif, le problème étant alors aussi de savoir ce qu'on appelle « explication ». En ce qui le concerne, Paulré indique qu'il n'est pas partisan de juger du caractère scientifique d'une activité intellectuelle en fonction de sa capacité prédictive. Il en résulte que le caractère scientifique de la science économique n'est pas mis en cause par ses échecs prévisionnels et, plus particulièrement, par l'incapacité (du plus grand nombre, pas de tous) à prévoir la crise de 2007. La question est alors de savoir pourquoi certains économistes s'ingénient à prétendre toujours savoir, quelles que soient les circonstances, ce qui peut survenir et à se poser en expert prévisionniste. Elle est aussi de savoir pourquoi les économistes se trouvent finalement aujourd'hui en situation d'accusés. Une double réponse est proposée par Paulré dans sa communication : d'une part, nous vivons dans des sociétés techniciennes

¹³ Ergodicité : caractère de ce qui est ergodique, de ce qui, pour un processus aléatoire stationnaire, vérifie une hypothèse selon laquelle les caractéristiques statistiques, déduites des valeurs à un même instant d'un grand nombre de réalisations différentes du processus considéré, coïncident avec celles qui sont déduites des valeurs successives dans le temps d'une quelconque de ces réalisations.

et la prévision fait partie des opérations qui tendent à devenir techniques et dont l'opinion publique ou certains responsables attendent des quasi certitudes; d'autre part, les économistes sont victimes de plusieurs illusions. D'un côté, celle de penser que, en se posant comme prévisionnistes, ils acquièrent *ipso facto* le statut de scientifique au sens des sciences dures ou naturelles (donc une respectabilité). De l'autre, ils répondent à ce que, à tort, on attend d'eux dans une société à la fois technicienne et médiatisée. Pour ces raisons, il n'y a rien d'étonnant à ce qu'un certain nombre d'économistes espèrent conquérir des positions de pouvoir reposant sur la forme la plus symbolique, la plus estimable et apparemment neutre, de la connaissance : la capacité scientifique de prévoir.

Le texte présenté par Paulré dans le présent numéro reprend et approfondit ces idées. Il revient notamment sur la nature des énoncés prédictifs en économie et s'interroge sur ce qui est censé faire leur validité. Il rappelle ainsi les limites de l'induction et met en doute la possibilité de formuler des lois en économie. Il suggère alors de remplacer les prévisions « substantives » tirées de ces prétendues lois par des « prévisions procédurales ou conjecturales » reposant sur un effort d'intelligence globale du système économique évitant autant que possible le réductionnisme naïf. Dès lors, la scientificité des énoncés de prévision économique reposerait moins sur leur prétendue certitude que sur une réflexivité permanente vis-à-vis des limites de l'exercice de prévision et sur la capacité à identifier et interpréter les signaux annonciateurs de changement.

2.4. Prévoir impose des observables, des modèles, des validations et des publications

L'intervention dans la deuxième table ronde du psychanalyste Henri Sztulman s'initie avec la distinction suivante :

- prédire se range du côté de la divination, du destin que nous subissons, du fatum, des augures;
- prévoir appartient au domaine de l'action, de la construction raisonnée, du projet.

Pour les psychanalystes, selon Sztulman, le passé est le champ de manœuvre privilégié mais le but de la cure demeure quand même d'améliorer le présent et d'anticiper l'avenir. Ils se trouvent dans le paradoxe de travailler qualitativement sur une clinique du sujet (la méthode des cas) et d'élaborer en même temps des lois générales, objectives : « là ou était le Ça, le Moi doit advenir », pour décrire et déchiffrer les processus et leurs dysfonctionnements. Ils ne se risquent que très prudemment dans la prévision, les rêves prémonitoires, ou le phénomène de déjà vu par exemple, préférant de loin le passé qu'ils revisitent pour mieux le réviser, et affirmer ensuite qu'ils en sont les prédictes.

Prévoir impose des observables, des modèles, des validations et des publications. Il faut donc définir et identifier, au sein de la réalité, des faits, des observables susceptibles d'être caractérisés et si possible quantifiés. Selon Sztulman, cela pose deux séries de problèmes :

- cette découpe du réel pour en extraire des indices significatifs est-elle indépendante de la subjectivité de l'observateur ou du poids de la pensée dominante dans la population des observateurs?
- le simple fait d'observer un phénomène en l'éclairant le modifie, de telle sorte que les mesures que l'on peut effectuer n'autorisent que des probabilités et non pas des certitudes. L'incertitude est une des caractéristiques de la nature humaine et de l'environnement économique : par exemple la désirabilité sociale détermine les réponses que produisent les agents économiques (consommateurs, producteurs) quand ils sont interrogés ou simplement observés. Ainsi le résultat de ces enquêtes apparaît-il pour le moins incertain.

Il se pose alors une double question : les faits observables sont-ils suffisamment robustes pour fonder en rationalité une démarche prévisionniste? Ne sont-ils pas des « construits » en fonction de telle ou telle représentation du monde?

À partir de l'observation des faits, de leurs occurrences, de leur répétition ou de leur disparition, les chercheurs vont proposer

des modélisations visant à décrire, puis à comprendre (comment cela fonctionne), puis à expliquer (pourquoi cela fonctionne), enfin à prévoir les évolutions à venir. Ces modèles peuvent être purement théoriques, des constructions de l'esprit, ou empiriques, comme en économétrie, mais en référence à une théorie. La réflexion de ces chercheurs est certes nourrie par les données de l'observation, mais aussi alimentée par leur formation personnelle, leurs références théoriques ou idéologiques, et encore influencée par le poids de la pensée dominante.

Une autre question vient alors : des modèles théoriques ainsi construits, si dépendants de l'air du temps, sont-ils fiables?

Les faits recueillis, les modèles explicatifs disponibles conduisent à la validation par des programmes informatiques mobilisant des puissances statistiques illimitées. Les mathématiciens eux-mêmes se sont émus d'une telle évolution, de cette religion du chiffre, qui écrase le qualitatif sous le poids « irréfutable » du quantitatif, et qui peut conduire à une forme de confusion entre la fiabilité des statistiques descriptives et l'approche simplement probabiliste des statistiques inférentielles. Cette distinction est d'autant plus essentielle que les mathématiques concourent activement à la modélisation théorique. Dans le désir d'accéder au prestigieux statut de science dure, l'économétrie ne court-elle pas le risque du scientisme?

Enfin, comme tous les chercheurs, les économistes doivent faire état de leurs observations et des résultats de leurs recherches. Mais auprès de qui? De leurs pairs, dans les revues spécialisées; du public sur des supports beaucoup plus accessibles; des décideurs qui le plus souvent n'auront d'yeux que pour leurs conclusions; des commanditaires avec le risque de conflits de loyauté; d'eux-mêmes avant tout, en fonction de leurs souhaits ou de leurs craintes. Pouvons-nous être certains que la présentation des résultats sera identique selon que la commande ou les destinataires relèvent du monde académique, politique ou économique?

Il est plus facile de prévoir un monde qui se répète comme les saisons qu'un monde en crise, rupture et dépassement? De tous

temps, les prévisions ont été plus proches des probabilités que des certitudes. Finalement, selon Sztulman, les économistes procèdent, par intuition, à des interprétations, comme tant d'autres savants ou créateurs, comme les comédiens au théâtre, les musiciens en concert, les traducteurs et les... psychanalystes.

2.5. Quelques enseignements et constats pour apprécier la validité des exercices de prévision et les prédictions des économistes

S'agissant de prévision et de prédiction, si l'avenir n'est pas (entièrement) écrit dans le passé, c'est qu'il peut et doit être pensé. Le rôle des économistes et des chercheurs en sciences humaines et sociales est de contribuer à l'élaboration de cette pensée collective, au service du *demos*. La condition *sine qua non* de la contribution des économistes et des chercheurs est la réflexivité. Ils doivent apprendre à réfléchir leurs pratiques, les méthodes qu'ils choisissent, les concepts qu'ils manipulent, choisir leur langage et les mots qui constituent ce langage.

Cette réflexivité, retour de la réflexion sur elle-même, signifie être conscient que les énoncés en économie sont toujours normatifs, qu'ils sont le plus souvent performatifs. Que l'économie est une doctrine prescriptive.

Au final, un certain nombre de constats semble partagé par les participants de la table ronde. Parmi ces constats, citons les suivants :

- des erreurs nombreuses et récurrentes de prévision parsèment l'histoire car de nombreux économistes ne se rendent pas compte du poids de leurs visions du monde, de leurs jugements de valeur; ils portent des « œillères » en quelque sorte mais sans s'en rendre compte;
- ces défaillances de prévision imputées à la profession s'expliquent aussi par le fait que l'on donne toujours la parole aux mêmes; citons-en ici quelques illustrations :
 - la crise financière a été prévue par plusieurs économistes (Aglietta, Morin, Orléan, Roubini, etc.) mais la

parole ne leur a pas été donnée ou elle n'a pas été audible;

- la crise environnementale a été annoncée il y a près de 40 ans (rapport du Club de Rome, 1972); comment se fait-il que personne (ou presque) ne le mentionne aujourd'hui?
- qui écoute les économistes qui parlent aujourd'hui de la crise du travail, de la non reconnaissance des compétences et de la progression des inégalités comme étant au cœur de la crise?

Concluons de façon partielle en suggérant que reconnaître les limites de la capacité des économistes à prévoir de manière précise est tout sauf un abandon de la revendication de scientificité. Il s'agit plutôt d'une injonction à la prudence, d'un principe de précaution destiné à éviter la répétition des accidents liés au comportement d'apprenti sorcier de certains économistes.

3. Responsabilité des économistes

Le rôle social reconnu des économistes les conduit-il à « parler fort pour dire des choix sans jamais prétendre les faire eux-mêmes »?

La responsabilité des économistes est-elle collective ou individuelle? Peut-on évoquer une dimension déontologique de la pratique des économistes? Les économistes sont-ils responsables de la mise en œuvre de leurs recommandations? Cette dimension peut-elle conduire à confronter l'économiste aux possibles victimes de ses recommandations? Peut-on aller, comme le suggèrent certains hommes politiques et chercheurs¹⁴, jusqu'à utiliser la notion de « crime économique »?

3.1. La dimension performative des SHS est un problème qui devrait inciter à une plus grande réflexivité

Pour le sociologue Michel Grossetti, lequel intervient pour engager la troisième table ronde centrée sur la question de la

¹⁴ Par exemple, François-Régis Mahieu (*Responsabilité et crimes économiques*, Paris, L'Harmattan, 2008).

responsabilité des économistes, les sciences humaines et sociales en général, dont l'économie fait partie, sont confrontées à une situation différente des sciences de la nature en ce qui concerne leur responsabilité vis-à-vis de leur objet d'études. Il n'y a pas dans le monde social d'équivalent de ce que les physiciens appellent les « lois de la physique ». Ce sont les hommes qui font les lois du monde social et ils peuvent les édicter sous l'influence d'idées développées par les chercheurs en SHS. Les grandes idéologies du XIX^e et du XX^e siècle – le libéralisme, le communisme, le fascisme – ont toutes été influencées d'une façon ou d'une autre par les réflexions de philosophes et de savants que nous classons dans le domaine des SHS. En caricaturant un peu, on pourrait aller jusqu'à dire qu'elles ont fait dans l'histoire de l'humanité bien plus de dégâts que les sciences de la nature. La dimension performative des SHS est donc un problème qui devrait inciter à une plus grande réflexivité. Elle n'est en rien l'apanage de l'économie standard et des liens que celle-ci peut avoir avec le libéralisme économique. Grossetti développe alors sa réflexion en poursuivant sur les effets spécifiques de la mathématisation : la production d'artefacts (logiciels par exemple) intégrant les postulats théoriques; les effets de masquage et de légitimation de la forme mathématique; la performativité générée par l'usage des modèles économiques et financiers.

3.2. L'entreprise, point aveugle du savoir économique

Pour Armand Hatchuel, contributeur suivant de cette dernière table ronde, il y a une réflexion épistémologique nouvelle à conduire sur les rapports entre sciences de gestion et sciences économiques. En considérant souvent les sciences de gestion comme une économie appliquée, une part dominante de la recherche économique a commis une erreur scientifique sur la nature des entreprises et sur la pertinence des modèles économiques uniquement issus des contrats marchands pour comprendre un capitalisme d'entreprises. Cette erreur a, selon lui, lourdement pesé dans la formation de la grande crise actuelle. Ainsi, certains courants (théorie de l'agence) ont légitimé une vision de la

propriété des entreprises, de la mission des entreprises et du rapport entre actionnaires et dirigeants qui a une part indéniable dans la formation de la crise. Cette vision n'a, selon Hatchuel, aucun fondement scientifique et se trouve rejetée aujourd'hui, y compris par les experts juridiques. En rétablissant, un dialogue scientifique équilibré entre sciences économiques et sciences de gestion, le savoir économique gagnera une compréhension plus précise de son champ de validité et d'intervention. Et l'ensemble des disciplines qui s'attachent à comprendre les dynamiques créatives ou destructives des sociétés modernes échappera progressivement aux grands cadres théoriques du XIX^e siècle pour aborder une nouvelle étape de son développement.

3.3. Nécessité de définir un agenda de travail des économistes

Pour le syndicaliste (CGT) Jean-Christophe Le Duigou, le débat sur le rôle des économistes ne peut demeurer un échange entre économistes. Il doit déboucher sur un programme de travail avec les principaux acteurs sociaux autour de la réévaluation de « l'économie politique ». En effet, selon lui, nous sommes face à une crise profonde de l'économie. Simultanément, la crise économique révèle la crise de la « science économique ». Les néo-classiques ne semblent pas pour l'heure avoir grand-chose à dire sur cette crise. Les plus libéraux pensent que c'est parce qu'on n'est pas allé assez loin dans la dérégulation. D'un autre côté, le keynésianisme fait son retour mais peine à proposer des perspectives nouvelles. Les théoriciens hétérodoxes sont éclatés en de multiples chapelles.

Selon Le Duigou, la « science économique » n'existe pas. La volonté d'une partie des économistes de fonder une « science » se heurte au fait qu'il n'y a pas, en économie, « accumulation de connaissances » comme dans les sciences de la nature, mais poursuite de débats entre différentes approches théoriques. Avec la promotion de la « science économique », il s'est agi d'occulter le fait que l'économie traite de la question des pouvoirs et des rapports entre les groupes humains. Il faut donc en revenir à une

économie politique reconnaissant cette réalité. Le Duigou propose alors de redonner une légitimité à un programme de travail reconnaissant la pluralité des approches en économie. Il est indispensable de se battre pour le « double pluralisme » proposé par Jean Gadrey :

- celui des théories, en rompant avec la pensée unique de ces 20 dernières années;
- celui des interlocuteurs. Il faut faire reconnaître comme partenaires les représentants de la société civile (syndicats, ONG...) avec les problématiques du travail, de l'environnement, des services collectifs.

Ce serait avec cet objectif que pourrait prendre sens la définition d'un agenda de travail respectant l'identité et les motivations de chacun.

3.4. L'économie est malade et nous sommes malades de l'économie standard

Pour Jacques Sapir, la pensée économique dans sa forme dominante est aujourd'hui incapable de « penser » le système économique dont elle a fait son étendard, l'économie de marché, qu'il propose de qualifier dans son exposé d'« économie décentralisée ». Mais, au moment même où ses paradigmes sont contestés et parfois ouvertement et explicitement en faillite, cette pensée, ou ce qui se donne pour tel, prétend devenir l'aune unique des réflexions tant individuelles que collectives. À l'entrée en décadence d'une certaine économie correspond un impérialisme de l'économique, au détriment essentiellement du politique. Une telle évolution n'est pourtant nullement inéluctable.

La décadence de la pensée économique dominante n'est cependant pas, selon Sapir, celle de la science économique. Cette décadence actuelle ne résulte pas d'une erreur fondatrice de l'économie mais bien de la conjonction de la faillite d'un programme de recherches particulier, que l'on peut, pour simplifier, qualifier de récupération libérale de l'héritage keynésien, et d'un refus d'une partie – hélas majoritaire – des économistes de se doter d'une méthodologie robuste.

Au total il ne fait aucun doute pour Sapir que la responsabilité d'une partie des économistes est engagée dans la crise actuelle, que ce soit par l'idéologie de déréglementation qu'ils ont impulsée ou par les discours lénifiants qu'ils ont tenu au début de la crise et qui ont contribué à désarmer les autorités. En tous les cas l'idéologie du « Nouveau Consensus » s'est avérée d'un rare irréalisme¹⁵.

Dans aucune autre profession une telle somme d'erreurs¹⁶, d'incompétences et d'hypocrisies¹⁷ n'aurait été admise sans que les personnes qui s'en sont rendues coupables ne soient appelées à en rendre compte (*cf.* la notion de « crime économique » proposée par Mahieu¹⁸).

Mais, la capacité de ce que l'on appelle le *mainstream* à survivre à ses erreurs et à son irréalisme est un fait bien connu. L'absence de procédures de vérification externes à la discipline contribue aussi à maintenir debout cette « fausse science ».

3.5. Quelques propositions pour une meilleure prise en compte de la responsabilité des économistes

Il convient de reconnaître que l'économie ne repose pas sur des lois, que le rôle de l'économiste ne peut être, par conséquent, de les découvrir.

La responsabilité des économistes, se basant sur leur reconnaissance de la diversité de leurs approches ou visions du monde, est dès lors d'éclairer les débats sur la base de leur compréhension ou leur interprétation de ce qu'ils croient percevoir en fonction des catégories et outils dont ils disposent.

Ils sont alors dans la compréhension (*verstehen*) plutôt que

¹⁵ Charles Albert Eric Goodhart, *The Continuing Muddles of Monetary Theory: A Steadfast Refusal to Face Facts*, Working Paper, Londres, Financial Market Group, London School of economics, 2009.

¹⁶ Lars E. O. Svensson, « Comments: The Future of Monetary Aggregates in Monetary Policy Analysis », *Journal of Monetary Economics*, vol. 50, 2003, p. 1061-1070.

¹⁷ Pour ne pas dire plus car nous savons depuis l'affaire Schleiffer-Hay que cette hypocrisie peut recouvrir des intérêts très identifiables quoique fort particuliers...

¹⁸ François-Régis Mahieu, *Responsabilité et crimes économiques*, *op. cit.*

dans le *erklären*¹⁹, dans le nommer plutôt que le « compter²⁰ ».

Pour prendre en compte l'histoire, le temps, les espaces, en d'autres termes, la diversité, il convient d'admettre *ipso facto* la pluralité des représentations (polydoxie) et se tenir à distance aussi bien des explications du monde monocausales que totalisantes (néo-classique, marxiste, *mainstream*).

Les économistes peuvent alors être au service du *demos*, non se substituer aux politiques, encore moins aux citoyens de la Cité qu'ils veulent servir. Ils contribuent à construire des arènes. Ils débattent sur la base de convictions qui font débat et non sur des croyances qui excluent le débat, constituent une fin de non-recevoir. Les croyances séparent ceux qui croient de ceux qui ne croient pas et ne peuvent qu'aboutir à la victoire d'un camp sur l'autre. Lorsque cette victoire est acquise (au moins pendant un moment ou une période), la croyance devient une idéologie. L'idéologie repose sur des mythes ou des mystifications dont l'enjeu est leur « sacralisation ». Les critiques sont taboues, intolérables. Il n'y a plus de place pour la critique, le débat.

Le possible et nécessaire engagement des économistes dans la perspective du bien-être commun ne doit pas les conduire à ne pas vouloir voir les rapports de force et de pouvoir.

Les économistes pourraient dès lors orienter leurs analyses et leurs comportements dans les termes suivants :

- être au service de la Cité, de ses citoyens et ne pas s'ériger en grands inquisiteurs des temps modernes, loin du suffrage universel et de la démocratie considérés comme synonymes de démagogie;
- admettre qu'il n'y a pas de lois en économie; les économistes doivent avoir l'honnêteté de reconnaître que leurs propositions ou prescriptions sont toujours normatives, expriment des jugements de valeur;
- contribuer à éclairer les débats, mettre en évidence les incidences de tel ou tel choix possible;
- ne pas déclencher de panique; la notion de responsabilité

¹⁹ Voir Diebolt, *supra*.

²⁰ Voir le *Methodenstreit*.

- est complexe : l'alerte est autoréalisatrice elle-aussi;
- réfléchir plus avant à la notion de « crime économique »? Les économistes ne devraient-ils pas avoir à s'expliquer devant les victimes de leurs prescriptions?

Si certains produits financiers peuvent devenir dangereux pourquoi ne pas mettre en place des régulations qui évitent de les mettre entre des mains irresponsables : la production d'OGM est bien encadrée légalement, de même que les recherches sur le nucléaire militaire sont étroitement surveillées, et que la mise sur le marché des produits pharmaceutiques est soumise à autorisation. Pourquoi n'en serait-il pas de même des innovations financières?

Comme toutes les technosciences, la science économique produit des artefacts, des objets techniques, dont les innovations financières associées à des modèles mathématiques complexes ne sont qu'un exemple. Elle produit aussi un grand nombre d'outils d'évaluation des politiques publiques qui ont un statut tout à fait similaire. On en revient alors à la question de l'appréhension de la science économique comme technoscience : c'est la montée en puissance d'une rationalité technique, sur les marchés financiers et ailleurs, qui conduit à une forme de libertarisme irresponsable dont le credo, similaire à celui qui caractérise la recherche appliquée dans bien des disciplines aujourd'hui, est, en paraphrasant Hottois²¹ : « tout ce qui est possible doit être tenté ». Or il est aujourd'hui manifeste que l'on peut considérablement changer le cours de l'histoire économique, et peut-être de l'histoire tout court, avec des doctrines issues de théories économiques par essence normatives. La théorie de l'efficience des marchés financiers est très largement responsable de l'émergence de la finance libéralisée dont nous expérimentons les limites aujourd'hui. De la même façon, l'offensive anti-keynésienne des années soixante-dix en macroéconomie a, par exemple, produit une doctrine de l'indépendance des banques centrales (Kydland et Prescott) qui a très largement influencé la réorganisation de la politique

²¹ Gilbert Hottois, *Philosophie des sciences, philosophie des techniques*, Paris, Odile Jacob, 2004.

monétaire ces vingt dernières années. On pourrait citer bien d'autres exemples. S'il est bien une chose que les économistes partagent parfois avec les physiciens, c'est donc cette tendance à jouer aux apprentis sorciers.

Si la société a admis que les artefacts techniques issus des sciences dures doivent être régulés, peut-être devra-t-elle enfin admettre aussi qu'il faut établir un contrôle social des objets socio-techniques produits par les économistes.

4. Mythes, croyances et conventions en économie : le rôle essentiel des représentations et des enjeux de pouvoir

Selon Marc Morin²², il existe une demande institutionnelle et sociale de mythes économiques « apaisants ». Il s'agit de mettre en forme des récits producteurs de paix sociale, diluant ou évacuant les questionnements sur la répartition du pouvoir. Pour Lebaron²³, loin de réduire les économistes ou certains d'entre eux au silence, la crise a plutôt eu pour conséquence d'amplifier leur emprise rhétorique sur l'espace public. Au sein du champ économique, se confrontent, selon Lebaron, des agents et des groupes inégaux, mobilisant des représentations, des croyances et des objectifs particuliers. Ces agents et groupes mettent en œuvre, en permanence, des raisonnements et des inférences, mais ils le font dans des contextes spécifiques et, surtout, de façon socialement très différenciée. Pour Lebaron, les catégories sociales et professionnelles dominantes ont un rôle essentiel dans ce processus cognitif collectif en imposant leurs critères d'évaluation et leurs logiques d'action. C'est à cette fin et ainsi que naissent des conventions, comme résultat de constructions cognitives au service d'intérêts et/ou de représentations en concurrence. Comme l'a montré Orléan²⁴, ces conventions reposent sur des

²² Marc Morin, « Les conditions de production et de reproduction de la politique économique de rigueur. Une approche conventionnaliste-institutionnaliste », dans Thierry Pouch *et alii* (dir.), *La politique économique : mondialisation et mutations*, Paris, L'Harmattan, 2006, p. 367-413.

²³ Frédéric Lebaron, *La crise de la croyance économique*, Bellecombe-en-Bouges, Éditions du Croquant, 2010.

²⁴ André Orléan, « Pour une approche cognitive des conventions économiques »,

dispositifs de valorisation de nature irréductiblement subjective et orientés vers la défense de certains intérêts²⁵.

Croyances économiques et pouvoir symbolique entretiennent ainsi de très forts liens²⁶. Le pouvoir inégalitaire des règles économiques n'est ainsi pas ignoré du politique, il est au contraire au centre de son action, le sens des règles apparaissant dans l'usage²⁷. Si, comme l'a montré Maryse Salles²⁸, il existe un système de relations très fortes entre les représentations, les modèles et les normes, ce système ne construit pas seulement des cohérences ou des correspondances entre ces trois niveaux. Il exprime les différents moments allant de la formation d'une *doxa* à l'exercice de sa domination au service d'intérêts eux-mêmes dominants à un moment de l'histoire. Il nous reste à espérer que, si les mêmes outils idéologiques semblent aujourd'hui utiliser les désastres qu'ils ont contribué à engendrer pour imposer une « grande régression²⁹ », de la crise actuelle, comme crise des croyances plutôt que crise de confiance, pourra naître un nouvel ordre cognitif et social, un autre monde possible³⁰.

Une partie de l'énergie et de l'intelligence collectives des chercheurs en sciences sociales et en économie en particulier pourrait être utilement mise au service de cette renaissance.

Revue économique, vol. 40, n° 2, mars 1989, p. 241-272 et « Le tournant cognitif en économie », *Revue d'Économie Politique*, vol. 112, n° 5, septembre-octobre 2002, p. 717-738.

²⁵ On peut citer ici, à la suite d'Orléan, l'évaluation financière qu'il considère comme une « opinion ».

²⁶ Frédéric Lordon, « Croyances économiques et pouvoir symbolique », *L'Année de la régulation*, vol. 3, 1999, p. 169-210.

²⁷ Bénédicte Reynaud, *Les règles économiques et leur usage*, Paris, Odile Jacob, 2004.

²⁸ Maryse Salles, introduction au numéro spécial de la revue *Droit et Société*, n° 65, *op. cit.*

²⁹ Jacques Généreux, *La Grande Régression*, Paris, Seuil, 2010.

³⁰ Frédéric Lebaron, *La crise de la croyance économique*, *op. cit.*

Bibliographie

- Akerlof, George A. et Robert J. Shiller, *Les esprits animaux : comment les forces psychologiques mènent la finance et l'économie*, Paris, Pearson, 2009.
- Austin, John Langshaw, *Quand dire c'est faire*, trad. Gilles Lane, Paris, Seuil, Paris, 1970 [1962].
- Bensaude-Vincent, Bernadette, *Les vertiges de la technoscience*, Paris, La Découverte, 2009.
- Chalmers, Alan, *Qu'est-ce que la science?*, Paris, LGF, Le livre de poche, coll. « Biblio Essais », 1990.
- Colletis, Gabriel, « Pour un débat sur les représentations en économie », *Esprit*, décembre 2010, p. 150-163.
- Debreu, Gérard, « La supériorité du libéralisme est mathématiquement démontrée », entretien avec Guy Sorman, *Le Figaro Magazine*, n° 12 293, 10 mars 1984.
- Généreux, Jacques, *La Grande Régression*, Paris, Seuil, 2010.
- Goodhart, Charles Albert Eric, *The Continuing Muddles of Monetary Theory: A Steadfast Refusal to Face Facts*, Working Paper, Londres, Financial Market Group, London School of economics, 2009.
- Harcourt, Geoffrey, « The Crisis in Mainstream Economics », *Real World Economics*, n° 53, 2010, p. 47-51.
- Hottois, Gilbert, *Philosophie des sciences, philosophie des techniques*, Paris, Odile Jacob, 2004.
- Lebaron, Frédéric, *La crise de la croyance économique*, Bellecombe-en-Bouges, Éditions du Croquant, 2010.
- Levi-Strauss, Claude, « Introduction à l'œuvre de Marcel Mauss », dans Marcel Mauss, *Sociologie et Anthropologie*, Paris, PUF, 1950, p. IX-LII.
- Lordon, Frédéric, Croyances économiques et pouvoir symbolique, *L'Année de la régulation*, vol. 3, 1999, p. 169-210.
- Mahieu, François-Régis, *Responsabilité et crimes économiques*, Paris, L'Harmattan, 2008.
- Morin, Marc, « Les conditions de production et de reproduction de la politique économique de rigueur. Une approche conventionnaliste-institutionnaliste », dans Thierry Pouch et alii (dir.), *La politique économique: mondialisation et mutations*, Paris, L'Harmattan, 2006, p. 367-413.
- Nowotny, Helga, Peter Scott et Michael Gibbons, *Repenser la science : savoir et société à l'ère de l'incertitude*, trad. Georges Ferné, Paris, Belin,

- coll. « Débats », 2003 [2001].
- Orléan, André, « Pour une approche cognitive des conventions économiques », *Revue économique*, vol. 40, n° 2, mars 1989, p. 241-272.
- Orléan, André, « Le tournant cognitif en économie », *Revue d'Économie Politique*, vol. 112, n° 5, septembre-octobre 2002, p. 717-738.
- Reynaud, Bénédicte, *Les règles économiques et leur usage*, Paris, Odile Jacob, 2004.
- Salles, Maryse, introduction au numéro spécial de la revue *Droit et Société*, n° 65, *Représentations, modèles et normes pour l'entreprise*, 2007.
- Spaventa, Luidgi, « Economists and Economics: What Does the Crisis Tell Us », *Real World Economics Review*, n° 50, 2009, p. 132-142.
- Svensson, Lars E.O., « Comments: The Future of Monetary Aggregates in Monetary Policy Analysis », *Journal of Monetary Economics*, vol. 50, 2003, p. 1061-1070.